

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 30 avril 2004  
(convocation du 19 avril 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BENOIT à M. MOULINIER (à compter de 10 h 10)  
M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain  
M. BRANA Pierre à Mlle COUTANCEAU Emilie  
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max  
M. DUCHENE Michel à M. DUCASSOU Dominique  
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth  
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
M. VALADE Jacques à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. BAUDRY Claude à Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam  
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel  
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues  
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André  
Mme CASTANET Anne à Mme DESSERTINE Laurence  
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain  
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL à M. SOUBIRAN Claude (jusqu'à 10 h 15)  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain  
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André (jusqu'à 10 h 00)  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JOUVE Serge à Mme DUMONT Dominique  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANGON Jacques à Mme CAZALET Anne-Marie  
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme PUJO Colette  
M. ROUSSET à Mme CARTRON Françoise (jusqu'à 10 h 15)  
Mme WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Concours Régional Agricole - Organisation du Salon Régional de l'Agriculture d'Aquitaine du 15 au 24 mai 2004 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Salon Régional de l'Agriculture d'Aquitaine, qui se tient conjointement à la Foire Internationale de Bordeaux, se déroulera du 15 au 24 mai 2004 au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac.

Considéré comme la première manifestation à caractère agricole en France après le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Salon Régional de l'Agriculture d'Aquitaine comporte des manifestations professionnelles de qualité, comme Equitaine, le Marché des Terroirs, les Ateliers du Goût, le Concours de Bordeaux-Vins d'Aquitaine dont le succès se confirme chaque année.

Il est ainsi devenu un évènement économique incontournable qui participe au rayonnement et à la promotion de l'agglomération bordelaise en permettant à environ 350 000 visiteurs français et étrangers de venir, comme chaque année, à la rencontre du monde agricole.

Cette manifestation présente toutes les facettes de l'agriculture et l'ensemble des activités rurales, créatrices de ressources, déterminantes pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

En 2004, l'exposition d'animaux sera renforcée, et tout particulièrement la section équine, avec une nouvelle édition d'Equitaine, manifestation représentative du cheval en Aquitaine qui a pris en 2003 une dimension supérieure, grâce à l'organisation de journées professionnelles et d'épreuves sportives de haut niveau.

Le Marché des Terroirs, immense marché pour déguster, acheter directement auprès des producteurs tous les produits, organisé sur la base de certifications officielles et d'indications d'origine et qui remporte au fil des années un franc succès auprès des consommateurs, sera reconduit, de même, les Ateliers du Goût, qui remplissent parfaitement leur mission pédagogique.

Un restaurant des saveurs des terroirs d'Aquitaine, approvisionné directement par les représentants des filières, proposera des produits sélectionnés pour leur qualité et la défense de leur origine.

Les Assises de l'Origine, lieu de débat et de défense des politiques d'identification des produits agro-alimentaires qui ont évolué pour devenir, depuis l'année dernière, le Salon Origine, sont le premier rendez-vous international des produits agro-alimentaires sous le signe officiel de l'Origine. Elles s'inscrivent dans une volonté de continuer sur la voie de la différenciation des produits et du savoir-faire comme gage de qualité et de sécurité alimentaire.

Sera également reconduit le concours Bordeaux-Vins d'Aquitaine qui a battu le record des échantillons dégustés en 2003, et dont la cérémonie « Les Magnums d'Or » a rencontré un véritable succès.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour apporter à nouveau son soutien financier à l'organisation de cette grande manifestation, dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant à 655 401 € T.T.C, réparti comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Animation	41 800	Contributions éleveurs	6 395
Salon Origine	4 900	Concours des Vins	323 000
Aviculture	4 628	Cotisations	3 542
Bovins	13 720	Coupes	1 800
Accueil éleveurs	23 000	Espace Terroirs	13 000
Commissariat	280	Participation exposants	17 500
Communication	15 880	Partenaires	7 700
Concours des Vins	323 000	Prestations techniques	36 000
Déplacements	700	Publicité	900
Divers	800		
Edition – Impression	7 315	<i>Subventions :</i>	
Foin – paille	4 100	Conseil Régional Aquitaine	115 073
Frais généraux	45 000	Chambres d'Agriculture	12 200
Marché des Terroirs	3 900	Ville de Bordeaux	12 000
Village organisations prof.	49 000	Communauté Urbaine	15 250
Ovins	3 050	Conseil Général Gironde	26 000
Pavillon Lac	7 000	Conseil Général Lot et Garonne	800
Porcins	2 970	DRAF( Ministère Agriculture )	3 241
Relations publiques	23 000	Union Européenne	61 000
Récompenses concours	7 300		
Restaurant du goût	28 000		
Technique	46 058		
<b>TOTAL</b>	<b>655 401</b>	<b>TOTAL</b>	<b>655 401</b>

Comme l'année précédente, il est demandé à notre établissement public une participation d'un montant de 15 250 €. Il vous est proposé toutefois, de reconduire le soutien financier que la Communauté Urbaine apporte annuellement à cette manifestation depuis 2001, soit 13 720 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de 13 720 € à l'association Concours Régional Agricole pour l'organisation du Salon Régional de l'Agriculture se déroulant du 15 au 24 mai 2004,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 92 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 avril 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 JUIN 2004**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

